

**MÉMENTO D'AIDE À LA
CONSTITUTION D'UN DOSSIER
« FETES ET MANIFESTATIONS »**
destiné à l'organisateur de la manifestation

Le présent mémento, validé par la CCDSA du 28 mars 2023,
a pour objectif de vous assister dans la constitution de votre dossier
et d'organiser au mieux la réponse opérationnelle de sécurité civile.

Votre dossier doit être déposé en mairie au minimum deux mois avant la date de la manifestation

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dénomination de la manifestation :

S'agit-il, d'après vous, d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) :

Présence de structure bâtementaire, présence de CTS ou espace clôturé) Oui... Non

Manifestation publique à l'air libre Oui.....Non

Date(s) de la manifestation :

Nature : Sportive Culturelle Festive Commerciale Autres :

Entrées payantes : Oui Non

Mise en œuvre de la billetterie : sur site internet Autres :

Commune(s) :

Adresse et lieu du déroulement :

Moyens de publicité employés : radio(s) réseaux sociaux presse écrite

Autres démarches administratives entreprises : Oui Non

Réglementation :

Service contacté :

RESPONSABLES DE LA MANIFESTATION

Organisateur de la manifestation

Personne morale :

Statut (*précisez*) : Public Privé

Nom, prénom du représentant :

Adresse :

Tél : Fax :

Mail : Portable (*n° joignable pendant l'événement*):

Suppléant (Nom, prénom) :

Tél : Mail :

Portable (*n° joignable durant l'événement*) :

Correspondant sécurité générale (Nom, prénom) :

Tél : Mail : Portable.....

Correspondant sécurité incendie (Nom, prénom) :

Tél : Mail : Portable.....

Correspondant secours à personnes (Nom, prénom) :

Tél : Mail : Portable.....

Correspondant ordre public (Nom, prénom) :

Tél : Mail : Portable.....

Correspondant hygiène et santé (Nom, prénom) :

Tél : Fax : Portable.....

CARACTÉRISTIQUES DE LA MANIFESTATION

Nombre de spectateurs attendus sur la durée totale de l'évènement :

Environnement du site lui-même :

Espace ouvert (*ville, champs...*) Parc ou lieu arboré
 Plan d'eau/eaux vives Terrain accidenté Terrain boisé
 Nature des sols : Rocailleux Sableux Autres :

Risques liés à l'environnement extérieur :

Espace boisé < 200m Zone inondable
 Falaise / éboulements Risque industriel Autres

Public : Population familiale Population jeune
 Présence prévisible de risque de comportement violent dans ou en périphérie de la manifestation
 Présence de mineurs non accompagnés
 Présence de personnes âgées
 Présence de personnes handicapées

Zone de villégiature du public, préciser :

Présence de : Chapiteaux, Tentes et Structures (CTS) Scène/Podium Grues/Portiques
 Bâtiment (ERP), Autres bâtiments ou installations (préciser) Installations foraines
Solliciter éventuellement la commission de sécurité compétente

DATES (<i>précisez</i>) ☐				
Heure début / Heure fin	/	/	/	/
Effectif public attendu				
<i>% assis</i>				
<i>% debout</i>				
Effectif maximal à l'instant « t »				
Cuisine/Point chaud	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
Électricité	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
Pyrotechnie	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non
« Attention risque feu de forêt important en Ardèche, les activités pyrotechniques à l'extérieur sont strictement encadrées par arrêté préfectoral »				
Distance entre le centre de secours le plus proche et la manifestation.				

ORGANISATION DES SECOURS

Mise en œuvre d'un dispositif prévisionnel de secours (DPS) : Oui Non

Association(s) de sécurité civile agréée(s) chargée(s) du DPS (cf page 7) : *fournir la convention*

DATES (<i>précisez</i>) ☐				
1)				
2)				

3)				
----	--	--	--	--

L'association en charge du DPS fournit l'analyse du risque à l'organisateur : Oui Non
Poste de secours : Oui Non
 Localisation :

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Organisation du service d'ordre (Nombre d'agents) :
 contrat avec société de sécurité Oui Non

ESPACE □	Public		Privé	
	Public	Privé	Public	Privé
<i>Service d'ordre</i>				
Circulation				
Stationnement				
Contrôle/Filtrage				
Surveillance				
Protection VIP				
Fermeture accès				

Stationnement (Nombre de places/site, localisation) :

Nb places / Parkings □	P1	P2	P3	P4	P5
2 roues					
Véhicules légers					
Réservées aux handicapés					
Poids lourds					
Camping-cars					
Total capacité					
Localisation (précisez) □					
<i>Balisage</i>	Oui Non				
<i>Agents de surveillance (Nb)</i>					
<i>Nature des sols (précisez)</i>					
<i>Affichage consignes de sécurité</i>	Oui Non				

□ Cheminement des spectateurs entre les parkings et le spectacle : Balisage : Oui Non

Préciser les accès piétons au site depuis chaque parking :

Aménagements spécifiques aux personnes handicapées :

Circulation

Neutralisation de voies et déviations éventuelles (lesquelles) :

Dispositif anti-intrusion véhicule (menace attentat) Oui Non

Voies de circulation des services de secours (*axes rouges*) : réservées partagées

HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUES

Restauration

Stand(s) de restauration avec cuisine ou point chaud : Oui Non
Couverts et contenant en plastique : Oui Non

Installations hygiéniques

Accès à des points d'eau potable : Oui Non

Origine de l'eau : réseau d'eau public (préciser la commune).....
captage privé (nom du propriétaire, nom du captage, localisation de la source,
arrêté préfectoral d'autorisation).....

Nombre de points d'eau potable (OMS : 1 pour 750 personnes) :

Nombre de points d'eau non potable (et quels usages) :

Prévoir la distribution de bouteilles d'eau si le nombre de points d'eau est insuffisant

Nombre de WC (OMS : 1 pour 100 personnes) :

☞ dont nombre de WC handicapés :

Organisation, fréquence de nettoyage des WC :

Balisage : Oui Non

Déchets

Nombre de points de réception des déchets :

Modalités de stockage, d'enlèvement des déchets et de remise en état du site (conteneur : environ 4 litres de déchets par jour et par personne) :

Veiller au respect d'une distance minimale entre les points de restauration et les équipements sanitaires et de stockage des déchets.

Hébergement (si sur plusieurs jours) :

Type d'hébergement : organisé sur place (tente, camping-car),.....
Ou dans les campings, gîtes, hôtels (capacité suffisante ?).....

Si organisé sur place :

Nombre de douches (recommandation : 1 pour 100 personnes) :

Nombre de lavabos (recommandation : 1 pour 100 personnes) :

Rejet des eaux usées :

Système de traitement prévu pour WC, douche, lavabo, eau de vaisselle...etc

Raccordement à la station d'épuration de la commune

Traitement autonome : décrire et spécifier le lieu de rejet des eaux traitées

Si WC chimique mobile : fournir la convention, contrat de location prévoyant l'entretien et la vidange de ces WC.

Animaux

Participation d'animaux à la manifestation (précisez) : Oui Non

Si oui, prévoir un vétérinaire pour le contrôle de l'état sanitaire des animaux.

Lutte contre le bruit (décret n° 2017-1244 du 7 août 2017)

Protection du public : pour festival > 300 personnes, obligations 1 à 7 ; pour festival < 300 personnes, obligations 1 et 4,5,6,7

1-Limiter le niveau sonore à 102 dB(A) et 118 dB(C) sur 15 minutes	Oui	Non
Spectacle enfants < 6 ans, limiter le niveau sonore à 94 dB(A) et 104 dB(C) sur 15 min	Oui	Non
2- Enregistrer en continu les niveaux sonores en dB(A) et dB(C)	Oui	Non
3- Afficher en continu, près de la sonorisation, les niveaux sonores d'exposition	Oui	Non
4- Informer le public sur les risques auditifs	Oui	Non
5- Mettre à disposition, à titre gratuit, de bouchons d'oreille	Oui	Non
6- Créer des zones de repos auditif	Oui	Non
7- Créer un périmètre de protection autour des haut-parleurs	Oui	Non

Protection du voisinage

Etablir une étude de l'impact des nuisances sonores (EINS)	Oui	Non
Respecter les valeurs limites d'urgences	Oui	Non
pour événements en extérieur, définies par l'article R.1336-7 du code de la santé publique		
pour événements en lieu clos, définies par l'article R.571-26 du code de l'environnement		
Prendre un arrêté municipal de dérogation exceptionnelle		
fixant les limites de la manifestation	Oui	Non
Informé sur les horaires (spectacle, ouverture débits boisson...)	Oui	Non

Alcoolémie et addiction

Présence d'associations spécialisées sur le site :	Oui	Non
Si oui nom de l'association :		
Mise à disposition d'éthylotests :	Oui	Non

Accessibilité des personnes handicapées

Diffusion d'information (<i>plan, accès, emplacements réservés...</i>) :	Oui	Non
--	-----	-----

SIGNATAIRES

DATE

SIGNATURE :

ORGANISATEUR

DATE

SIGNATURE :

MAIRE

5/6

PIÈCES à JOINDRE

- 1) *Programme détaillé de la manifestation*
- 2) *Si DPS, l'analyse du risque réalisée par la ou les associations agréées de sécurité civile*
- 3) *Plan de situation*
- 4) *Plans de masse faisant apparaître :*
 - *les axes routiers de pénétration et de dégagement des secours ;*
 - *les coupures et les déviations de voies de circulation ;*
 - *les zones dangereuses ;*
 - *les aménagements réservés et interdits au public ;*
 - *les équipements installés (scène, CTS, tribunes, gaz, appareils de cuisson...) ;*
 - *les emplacements réservés aux ambulants, aux buvettes temporaires ;*
 - *les bodegas, les arènes... ;*
 - *les sanitaires et les points d'eau ;*
 - *les barrières et les issues de secours ;*
 - *les postes de secours ;*
 - *les emplacements réservés aux services de secours et de police ;*
 - *conventions ou contrats avec les associations, la gendarmerie, les sociétés de sécurité ;*
- 5) *Liste des vendeurs de denrées alimentaires autorisés (nom, adresse, téléphone, n° SIRET)*
- 6) *Copie des arrêtés préfectoraux et/ou départementaux et/ou municipaux pris ou des autorisations données*